



**PRÉFET
DE L' AISNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

LA FEUILLE DE ROUTE DU PRÉFET

Politiques publiques prioritaires
Projets structurants locaux



Le Premier ministre a confié aux préfets de région et de département une feuille de route interministérielle, adaptée aux spécificités de chaque territoire.

Elles visent à confier une visibilité de long terme à l'action du représentant de l'État dans le département, et à renforcer son rôle de pilotage et d'intégrateur des services et opérateurs de l'État.

Dans l'Aisne, il s'agit pour l'État, sur la période 2021-2023, de travailler en priorité sur :

- **12 réformes prioritaires**

Il s'agit des politiques publiques revêtant un enjeu plus particulier au regard de leur impact sur la vie quotidienne des Français

- ✓ **Accélérer la rénovation énergétique des logements**
- ✓ **Favoriser les nouvelles installations d'agriculteurs pour assurer le renouvellement des générations**
- ✓ **Renforcer l'accompagnement au numérique pour tous, partout sur le territoire**
- ✓ **Favoriser la localisation ou relocalisation de la production sur le territoire national**
- ✓ **Déployer le programme Action cœur de ville**
- ✓ **Déployer une offre France services dans tous les territoires**
- ✓ **Préserver le patrimoine architectural français**
- ✓ **Améliorer le niveau d'apprentissage en fin de CP et CE1**
- ✓ **Veiller à la mise en œuvre du Pacte d'ambition pour l'insertion par l'activité économique**
- ✓ **Doubler le nombre de maisons de santé et plus largement veiller à l'accès aux soins**
- ✓ **Lutter contre les violences faites aux femmes**
- ✓ **Renforcer la sécurité du quotidien**

- **4 projets locaux structurants**

Ces projets correspondent à la mise en œuvre d'action présentant un caractère essentiel pour le développement du territoire.

- ✓ **La Cité internationale de la langue française à Villers-Cotterêts**

- ✓ **Le pacte pour la réussite de la Sambre-Avesnois-Thiérache**
- ✓ **Le plan départemental de lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme**
- ✓ **Le plan départemental en faveur du tourisme fluvestre**

Détail des mesures

1. Accélérer la rénovation énergétique des logements

L'Aisne est un département à habitat majoritairement diffus et ancien. Dans le cadre du plan de rénovation énergétique des bâtiments, le Gouvernement souhaite améliorer l'information et le parcours des ménages en proposant des aides plus simples, plus justes et plus efficaces.

Grâce notamment à MaPrimeRénov, mesure abondée par le plan France relance, qui remplace le crédit d'impôt pour la transition énergétique (CITE) et les aides de l'Agence nationale de l'Habitat (Anah) « Habiter mieux agilité » et « Habiter mieux sérénité », ce sont près de 650 000 aides qui ont été accordées au niveau national en 2021.



Afin d'accompagner le secteur privé, des espaces France Rénov' ont été déployés en partenariat avec SOLIHA et GrandSoysons Agglomération.

- ⇒ **A fin novembre 2021, 8 405 dossiers MaPrimeRénov' ont déjà été validés dans l'Aisne.**
- ⇒ **Dans le cadre du NPNRU, ce sont plus de 1 500 logements sociaux qui seront grandement réhabilités.**

2. Favoriser les nouvelles installations d'agriculteurs pour assurer le renouvellement des générations

De nombreux départs à la retraite sont prévus dans les dix prochaines années. Parallèlement, notre département de forte tradition agricole est confronté à un important défi de transition écologique. Pour assurer ce renouvellement des générations l'objectif majeur est d'inciter les nouvelles installations par une communication locale sur les dispositifs existants, notamment les formations et la dotation jeune agriculteur.

3. Renforcer l'accompagnement au numérique pour tous, partout sur le territoire

Il s'agit de proposer une solution d'accompagnement au numérique à tous les Français, en fonction de leurs besoins et à proximité de chez eux.

Dans un département étendu, à dominante rurale et aux indicateurs sociaux dégradés, il constitue un enjeu crucial. Cette dynamique s'inscrit en synergie

avec le plan départemental de lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme, présenté le 15 mars 2021.

- ⇒ **46 conseillers numériques déployés en 2021, à 80 % sur des structures publiques et 20 % sur des structures privées.**
- ⇒ **4 447 personnes ont déjà bénéficié dans l'Aisne d'une formation numérique grâce aux dispositifs de l'Etat**
- ⇒ **656 personnes ont été accompagnées dans la réalisation d'une démarche via Aidants connect**

4. Favoriser la localisation ou relocalisation de la production sur le territoire national



Entreprise Oriol, concepteur et fabricant de produits Aluminium, située à Hirson, et soutenue par le dispositif France Relance

Cette mesure vise à soutenir l'implantation et la réimplantation de certaines industries stratégiques sur le territoire pour assurer la résilience de l'économie française. L'Aisne a une tradition industrielle et peut offrir des atouts comme sa géographie et sa disponibilité foncière.

Il s'agit pour l'Etat et les acteurs du territoire (entreprises, organismes consulaires, collectivités territoriales), de travailler sur l'ensemble des facteurs d'attractivité du territoire, dans le cadre des contrats de relance et de transition écologique.

⇒ **A fin novembre 2021, 98 entreprises industrielles du département ont été lauréates de crédits France relance pour un**

montant de 40,13 millions d'euros permettant d'enclencher des investissements à hauteur de 219,45 millions d'euros. Tous ces financements contribuent à réindustrialiser le territoire.

5. Déployer le programme Action cœur de ville

Action cœur de ville est un programme partenarial d'investissement public qui concourt au développement de l'attractivité des villes moyennes en accompagnant les projets locaux de revitalisation de leurs centre-ville.

Il est bien engagé dans l'Aisne où depuis mars 2018, Saint-Quentin, Soissons, Laon et Château-Thierry sont lauréates de ce programme national.

- ⇒ Plus de 62 millions d'euros d'investissements publics ont été réalisés sur les quatre communes concernées dans l'Aisne depuis le lancement du programme.

6. Déployer une offre France services dans tous les territoires

Cette réforme vise la présence des services publics au plus proche des territoires. Chaque Français pourra à terme accéder à un Espace France Services en moins de 30 minutes, avec un objectif d'un accueil par canton ; l'Aisne en comptant 21.

Plusieurs projets sont en cours pour 2022.

- ⇒ En janvier 2022, 23 structures ont déjà été labellisées dans l'Aisne.

7. Préserver le patrimoine architectural français

Cette réforme vise à améliorer l'état des monuments historiques, et contribuer à la reprise économique des entreprises œuvrant dans ce secteur fragilisé. Le plan Cathédrales porté par le ministère de la Culture cherche à renforcer la sécurité et la sûreté de ces monuments. La cathédrale de Soissons est concernée par ce dispositif de restauration, avec un abondement de 3,5 millions d'euros dans le cadre du plan de relance.



Vitrail de la cathédrale de Soissons

Plus largement, l'Etat apporte son soutien aux projets des collectivités visant à entretenir leur patrimoine, notamment les églises via les subventions de droit commun (DETR, DSIL). Cette politique s'inscrit en soutien des projets locaux de valorisation du patrimoine.

- ⇒ En 2021, les subventions accordées par l'Etat dans l'Aisne au titre des crédits de droit commun (DETR, DSIL) pour le patrimoine communal s'élèvent à près de 2 millions d'euros.

8. Améliorer le niveau d'apprentissage en fin de CP et CE1

Cette politique publique vise à donner à l'encadrement local des outils pour individualiser leur enseignement en adaptant leurs pratiques pédagogiques.

- ⇒ Une nette amélioration s'observe sur l'ensemble des indicateurs :
- La part des élèves maîtrisant les savoirs fondamentaux en français en début de CP (manipuler les syllabes) est passé de 76 % en 2018 à 77,1 % en 2021

- La part des élèves maîtrisant les savoirs fondamentaux en français en début de CE1 (écrire des syllabes) est passé de 73 % en 2018 à 80,36 % en 2021
- La part des élèves maîtrisant les savoirs fondamentaux en mathématiques en début de CP (écrire des nombres entiers) est passé de 80 % en 2018 à 87,56 % en 2021
- La part des élèves maîtrisant les savoirs fondamentaux en mathématiques en début de CE1 (écrire des nombres entiers) est passé de 60 % en 2018 à 69,78 % en 2021

9. Veiller à la mise en œuvre du Pacte d'ambition pour l'insertion par l'activité économique

La croissance du secteur de l'insertion par l'activité économique (IAE) cible les parcours des publics éloignés de l'emploi. Elle revêt une urgence particulière face aux nombreuses situations de précarité générées par la crise sanitaire.

Cette mesure est au cœur du combat dans l'Aisne pour lutter contre la pauvreté et favoriser la mobilité sociale.

- ⇒ **Dans l'Aisne, 3 601 salariés en insertion ont travaillé dans des structures de l'Aisne en 2021 (ateliers d'insertion, chantiers d'insertion, entreprises d'insertion, entreprises de travail temporaire d'insertion).**

10. Doubler le nombre de maisons de santé et plus largement veiller à l'accès aux soins

L'exercice coordonné de santé, constitué par les maisons de santé pluri professionnelles, est essentiel pour lutter contre la démedicalisation de nos territoires. Il apporte une solution à la demande des jeunes professionnels de santé et favorise l'égalité dans l'accès aux soins des patients.

Ce mouvement déjà bien engagé dans un département rural et étendu, qui manque d'attractivité.

- ⇒ **En juin 2021, on recense 29 maisons de santé pluri-professionnelles, 34 structures de soins coordonnées et 5 communautés professionnelles territoriales de santé.**

11. Lutter contre les violences faites aux femmes

Premier pilier de la Grande cause du quinquennat, cette réforme est d'abord un impératif public mais aussi une condition essentielle de l'égalité dans toutes ses dimensions.

L'Aisne se caractérise par une hausse, depuis des années, des violences intrafamiliales, souvent assorties d'addictions ou de difficultés sociales.

⇒ Il existe 54 places d'hébergement avec un taux d'occupation de l'ordre de 70 %.

12. Renforcer la sécurité du quotidien

L'Aisne est un département relativement moins criminogène que la moyenne mais marqué par un nombre important de communes (799) où la sensibilité est forte à la présence régaliennne de l'État et à des phénomènes plus marqués d'incivilités ou de violences. En effet, la consommation importante d'alcool a des conséquences en termes d'insécurité routières et de violences intrafamiliales relativement lourdes.

Mise en œuvre des projets structurants locaux

I. Cité internationale de la langue française à Villers-Cotterêts

Le projet présidentiel de cité internationale de la langue française annoncé en 2018. L'État consacre 185 millions d'euros à la restauration et l'aménagement du château de Villers-Cotterêts, en vue de son ouverture en 2022, dont 100 millions d'euros issus du plan de relance.



Château de Villers-Cotterêts

II. Le pacte pour la réussite de la Sambre-Avesnois-Thiérache

Le pacte pour la réussite de la Sambre-Avesnois-Thiérache est un contrat conclu pour 3 ans sur un territoire interdépartemental comprenant l'arrondissement d'Avesnes-sur-Helpe (Nord) et de Vervins (Aisne), entre l'Etat et les collectivités territoriales. Il définit trois ambitions pour le territoire : accompagner sa mise en mouvement, amplifier la valorisation de ses richesses et assurer l'épanouissement de ses habitants.

III. Le plan départemental de lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme

Le plan départemental de lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme a été présenté le 15 mars 2021 par le préfet de l'Aisne, le président du conseil départemental de l'Aisne, le président du conseil régional Hauts-de-France et le recteur d'académie. Décliné en 20 actions, il vise à amplifier la mobilisation de l'ensemble des acteurs autour d'une cause prégnante pour ce territoire où la population en situation d'illettrisme est estimée à 13 % contre 7 % au niveau national. L'une des actions emblématiques est la création d'un centre de ressources (CRII) en 2022.

IV. Le plan départemental en faveur du tourisme fluvestre

Le plan départemental en faveur du tourisme fluvestre a été présenté le 1^{er} octobre 2020 par le préfet de l'Aisne et le président du conseil départemental de l'Aisne. Le département dispose du deuxième réseau navigable de France. Dans une région à dominante rurale, ce tourisme constitue une opportunité.

La sous-préfecture de Saint-Quentin anime les comités techniques et de pilotage de ce plan qui vise à développer les équipements et activités touristiques, et améliorer la qualité des infrastructures notamment à travers

le raccordement du canal de Saint-Quentin au canal de la Somme et la réouverture du canal de la Sambre à l'Oise à la navigation.